



# La Gazette du Port

Année 2015  
2<sup>e</sup> trimestre

site : <http://aupm.free.fr> • email : [aupm@wanadoo.fr](mailto:aupm@wanadoo.fr)

**N°42**

édito

## Amies et amis de la mer, bonjour !

Cette gazette n°42 est dédiée à Messieurs Marc Moreau et Jean-Claude Herzberg, deux adhérents qui se sont beaucoup investis dans notre association et nous ont quittés en ce début d'année. Un dernier grand merci à eux et une pensée à leur famille.

Nous sommes au 1<sup>er</sup> mai, 198 adhérents sans compter les promesses de renouvellement des vacanciers.

L'année 2015 sera assurément un grand cru.

L'AUPM a décidé d'adhérer à l'UNAN (Union Nationale des Associations de Navigateurs). Ainsi, nous pourrions avec les associations de La Rochelle, l'île de Ré, la Cotinière, Royan et beaucoup d'autres de Charente-Maritime, faire entendre notre voix auprès des hautes instances de la pêche qui ont apparemment l'intention de s'occuper de notre cas. Ce ne sont pour l'instant que des bruits mais nous entendons parler de quotas de pêche, de taille de poissons (bar), d'un éventuel permis de pêche et... de la fameuse taxe de mouillage, qui dans un premier temps était réservée aux aires marines protégées corses, mais qui, si nous ne sommes pas vigilants, pourrait bien s'étendre à notre littoral.

N'hésitez pas surtout à signer la pétition sur [www.merlibre.fr](http://www.merlibre.fr)

L'UNAN envisage de créer une commission de pêche à laquelle nous demanderons de participer.

Aucunes nouvelles à ce jour sur la taille du maigre, nous continuerons à rejeter tout ce qui ne fait pas 45 cm et, nous, les dindons de la farce, nous aurons toujours le plaisir de voir des maigrettes de 30 cm sur les étals des grandes surfaces - CHERCHEZ L'ERREUR - et un jour ces messieurs bien pensants s'étonneront de voir les ports de plaisance sans bateaux.

A noter également l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> mai 2015 de la Division 240 modifiée, applicable à tous les navires de plaisance à usage personnel inférieurs à 24 mètres.

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/division\\_240\\_version\\_consolidee\\_05\\_juillet\\_2012-3.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/division_240_version_consolidee_05_juillet_2012-3.pdf)

Petit rappel pour votre sécurité : composez dorénavant le 196 en remplacement du 112. Le 16 par VHF reste le plus fiable pour les navigateurs.

Mais il y a aussi les réjouissances de l'été. N'oubliez pas les dates de nos événements et de nos différentes soirées notées dans la dernière gazette ou à découvrir sur [www.aupm.free.fr](http://www.aupm.free.fr)

A très bientôt au plaisir de vous retrouver.

Le conseil d'administration vous souhaite un très bel été !

Jean-Claude Nouet,  
président de l'AUPM

### L'annuaire des marées 2015

est à votre disposition au local de l'AUPM.

### Association des Usagers du Port de Meschers

3, route des Salines  
17132 Meschers  
Tél. 05 46 02 34 79

### Comité de rédaction :

Christiane Collmer  
Jacques David  
Eric Harlé  
Jean-Claude Nouet

*Informative, apolitique, sans prétention littéraire, critique sans doute un peu, ouverte à tous ceux qui se sentent une âme d'écrivain, avec quelques fautes dites de frappe que vous voudrez bien excuser aux journalistes et rédacteurs amateurs bénévoles.*

# Carnaval 2015 à Meschers



En ce dimanche après-midi 15 mars sans pluie ni vent, l'association des Parents d'Elèves sous la houlette de Patricia Chollet et l'AUPM de Jean-Claude Nouet ont fêté le carnaval à Meschers. L'idée, née courant 2014, a donc été concrétisée.

Fabriqués par les enfants, Kathy et Patricia, l'éléphant Elmer (M. Carnaval) a quitté la cour de l'école suivi des jeunes et moins jeunes déguisés pour être brûlé derrière l'église.

Haut en couleurs, le cortège a remonté la rue Paul Massy sous le regard des nombreux spectateurs curieux et admiratifs.

A La Passerelle 90 enfants, 140 adultes et 30 bénévoles ont fait la fête tout en se restaurant de crêpes (600 !) et boissons.

Les petits s'en sont donné à cœur joie avec les cotillons, ballons et les farandoles au son des airs choisis par le disc-jockey Béno « Hit ».

Un jury a désigné les quatre lauréats des prix remis pour les plus beaux costumes :

- Catégorie enfants : Lorelei Philipps-Moreau et Eliot Lea M. Bassi (parties de bowling offertes par Christian du Family Bowling de Meschers),
- Catégorie femmes : Fabienne Cottreau (soirée Régulus offerte par la municipalité),
- Catégorie hommes : Roland Chevallier (week-end au carrelet Marie de l'AUPM).

***Pour les organisateurs, l'écho a été positif et la manifestation réussie.***

***A l'année prochaine ?***



## Le coupe-vent AUPM

Le coupe-vent avec le logo AUPM pour les adhérents (capuche et poche).  
Du XS au XXL vendu 18 € (règlement à la commande).



# Nos collectes de déchets du printemps 2015

C'est par un temps médiocre que le nettoyage manuel de la plage de Suzac a été effectué en ce samedi après-midi 28 mars, mais en compagnie des ânes de l'île d'Oléron au plaisir de grands et petits. Une trentaine de bénévoles de l'AUPM sur 80 participants se sont mobilisés dans le cadre de l'action « Estran » organisée par le pôle nature de l'estuaire. A l'heure du goûter, l'AUPM apportait son concours pour la distribution des galettes et boissons offertes par la municipalité michelaise. Merci à tous les adhérents pour leur contribution à l'amélioration de la protection du littoral et de la biodiversité et rendez-vous à l'année prochaine.

## Et rebelote... avec le nettoyage de la digue du port et de la plage de Cadet

Ce samedi après-midi une trentaine de volontaires se sont mobilisés pour le ramassage annuel. Un groupe s'est dirigé vers la plage de Cadet où la récolte fut abondante comme chaque année. Du port à la digue, les déchets en tous genres ne manquaient pas. Les grandes marées du mois nous ont apporté de quoi nous occuper, bidons, bouteilles, filets de pêche et autres, même un pneu très encombrant qui a nécessité l'emploi de notre véhicule de service sur la digue.

Après ce nettoyage, nous nous sommes retrouvés sous la toile de l'AUPM installée le matin même avec les bénévoles, autour du casse-croûte, goûter très bien organisé où chacun put commenter cette action pour la protection de l'environnement en prenant le verre de l'amitié.

Merci de nouveau à nos adhérents dévoués pour la bonne cause.



# Jamais deux sans trois : un premier mai mouillé

Encore de la pluie pour la troisième année consécutive de la fête du muguet, de la truite et de l'aillet, mais une ambiance bon enfant.

Comme les deux années passées temps plus que maussade avec pluie continue le matin.

La triste météo n'avait cependant pas empêché 70 adhérents de l'AUPM de se rendre à l'étang du Fagnard de Jacques et Chantal Méchin pour y passer la journée.

Un grand merci à Gilbert grâce à qui les dames se sont vu remettre, par Gaston assis à la caisse, un gentil petit brin de muguet bien odorant.

Ce premier mai a commencé par la dégustation de l'aillet et du graton selon la tradition charentaise dans le hangar transformé à l'occasion en réfectoire.

Les pêcheurs équipés pour braver la pluie se sont rendus à l'étang où ils ont taquiné la truite jusqu'à l'heure de l'apéritif et du déjeuner préparé des entrées aux desserts par les dames de l'AUPM. Et c'est à 15 heures toujours sous une pluie battante que la partie de pêche s'est poursuivie. Certains ont fait la sieste assis confortablement sous un parasol, d'autres ont perdu leur bouchon avec une prise au bout de l'hameçon, d'autres ont démêlé leur ligne, une débutante a cassé la canne à pêche de son petit-fils, surprise d'avoir sorti de l'eau sa toute première truite.



*Muguet, aillet et graton font la fête.*



*Déjeuner convivial concocté par les dames de l'AUPM et partagé par tous les participants.*



*Papy dort, Nathan pêche. Qui a dit que le travail était interdit aux enfants de moins de 16 ans ?*



*Qu'importe le temps, bien équipé, il fait bon pêcher.*



*Qui va à la pêche,  
perd sa chaise.*



*Le tableau de pêche : 98 truites.*

Et tout ça dans la bonne humeur.  
A 18h30 le tableau de pêche composé de 98 truites, bien moins de prises que par les années passées, mais réalisé par une quinzaine de pêcheurs seulement, a été partagé équitablement entre tous les participants.

Les commentaires allaient bon train lors du dîner composé des plats restants du déjeuner et de viande sur les barbecues.

Les participants de ce premier mai sont partants pour remettre une partie de pêche prochainement et... par beau temps !



## Un cadeau de taille

### Bateau pneumatique HONDWAVE

3 places, moteur Suzuki 4 cv.  
avec remorque et équipements.

Notre fidèle adhérent et ami Jacques Devictor nous a fait cadeau de ce bateau avec sa remorque.

Qu'il en soit sincèrement remercié. Nous réfléchissons aux conditions pour le mettre à disposition de nos membres.

# Spécial S.N.S.M.

## Ce que vous jetez à la mer, la mer vous le rendra !

**Le littoral**, de plus en plus densément peuplé, est une source importante de **déchets en mer** qui se retrouvent de l'Arctique à l'Antarctique et à toutes les profondeurs. Les déchets de matières plastiques en constituent l'essentiel (emballages, sacs, bouteilles...) suivis par les objets en verre (bouteilles...) en métal, (canettes...), en caoutchouc, en tissus, etc.

Qu'ils soient en mer ou sur le littoral, leur provenance est diverses ; abandons et rejets dans les ports, décharges sauvages, activités domestiques, agricoles et industrielles, navires, résidus de pêches (filets...), algues, bois, etc. ...

**Les déchets se concentrent aux embouchures des estuaires, sur les littoraux et en mer.** Ils sont déposés sur les plages par les houles et les tempêtes ou transportés par les courants sur des milliers de kilomètres et terminent leurs périples dans des zones où ils s'accumulent constituant des décharges sous-marines ou donnant naissance à des îles de déchets flottants, sortes de nouveaux continents, qui dérivent dans les bassins océaniques.

En Méditerranée, des tourbillons ponctuels et les importants rejets des états côtiers génèrent aussi ces pollutions.

**Les conséquences écologiques sont importantes** sur la faune et la flore tant maritime que terrestre.

Les animaux marins sont victimes d'étouffements par ingestion de résidus de matériels de pêche et d'emballages plastiques (confondus avec les méduses dont ils se nourrissent).

## Les éco-gestes

- En bateau je ne jette rien par dessus bord et je ramène mes déchets à terre.

- Je n'utilise pas mes toilettes marines, en bateau, surtout si je navigue près des côtes.
- J'utilise de l'eau sans détergent à bord de mon bateau.
- Pour le remplissage du réservoir de mon bateau j'utilise un entonnoir et je veille à ce que le carburant ne refoule pas dans l'eau et de préférence je procède au remplissage sur le quai.
- Je n'utilise pas de produits toxiques pour nettoyer mon bateau et je respecte les doses indiquées.
- Je ne déverse pas mes huiles de vidanges en mer. Je les ramène à terre dans des bacs de retraitement.
- J'utilise des assiettes, des couverts et des gobelets réutilisables plutôt que de la vaisselle jetable en plastique.
- Je conserve mes piles usagées.
- Je remets en place les pierres déplacées quand je pêche à pied.

## Le gilet de sauvetage

### Votre meilleur ami à la mer

**Un homme à la mer sauvé grâce à son gilet de sauvetage, au large d'Hyères.**

Le 13 mai 2014, le CROSS MED est alerté vers 19h00 qu'un homme de 35 ans, naviguant seul sur un semi-rigide entre Hyères et le Lavandou a chaviré. Le CROSS met immédiatement d'importants moyens en œuvre pour retrouver l'homme (incapable d'indiquer sa position) ; les bateaux de sauvetage de la SNSM d'Hyères, la Londe et le Lavandou ainsi que l'hélicoptère Dauphin de la Marine Nationale basé à Hyères.

Le semi-rigide est aperçu par le sémaphore de Porquerolles qui guide le canot tous temps de la SNSM d'Hyères sur zone. Peu après l'homme portant un vêtement à flottabilité intégré (VFI) qui lui a permis de se maintenir hors de l'eau est retrouvé vivant mais en sévère hypothermie. Il sera hélitreuillé par l'équipage du Dauphin et dirigé vers l'hôpital de Sainte-Musse vers 20h40.



Pour être utile, le gilet de sauvetage doit être porté lorsque vous pratiquez une activité nautique, que vous soyez près ou loin de la côte, de jour comme de nuit, ou pour rejoindre votre bateau avec votre annexe. Le meilleur moyen de prévenir un décès par noyade est le port d'un gilet de sauvetage ou d'un VFI qui permet non seulement une meilleure détection par les secours (couleurs voyantes) mais aussi de se maintenir en surface et d'économiser son énergie dans l'attente des secours.

### Entretien

Vérifiez votre gilet de sauvetage en début de saison :

L'état des coutures, tissus, sangles, boucles et fermoirs, la cartouche de gaz et le mécanisme de déclenchement pour un VFI gonflable. **Assurez-vous** que la cartouche de CO<sup>2</sup> n'a pas été percutée et que la pastille soluble est intacte dans le cas d'un VFI automatiquement gonflable.

### La chute à la mer

Elle peut survenir n'importe quand.

Cependant si vous respectez les règles de sécurité, vous minimiserez les risques que cela arrive ou du moins, ceux qui en découlent.

- Portez systématiquement un gilet de sauvetage avant de monter sur le pont.
- Portez des chaussures à semelles antidérapantes.
- Déplacez-vous jambes souples et le corps penché vers le centre du bateau.
- Anticipez les mouvements du bateau en regardant la mer autour de vous.
- Ne courez pas.
- Tenez vous en permanence à quelque chose de solide quand vous vous déplacez : « une main pour soi, une pour le bateau ».
- Vérifiez régulièrement l'état des lignes de vie, des points de fixation et du harnais.
- Capelez le harnais lorsque le temps forçit et systématiquement la nuit.
- Equipez le tour du bateau de filets de protection si des enfants sont à bord.

Seul à la barre ou sous pilote automatique laissez un trainard de sécurité d'environ 60m flottant à l'arrière du bateau et un flotteur très visible au bout,

- N'urinez pas à l'extérieur sans être amarré,
- Ne plongez jamais en mer sans la présence d'une échelle pour remonter et sans laisser une personne compétente à bord.

**La chute d'une personne à la mer est la première cause de décès et de disparition en mer.**

*Avec l'aimable autorisation  
de la S.N.S.M.*

### **Vous avez un bateau et vous cherchez un coéquipier ?**

L'AUPM a des adhérents sans bateau prêts à vous accompagner.

### **Vous aimez sortir en mer mais ne possédez pas de bateau ?**

L'AUPM a des adhérents prêts à vous prendre à bord.

Prenez contact avec l'un des membres du bureau présent lors des permanences du cercle associatif les samedi et dimanche entre 11 h et 13 h.



# Petit lexique de langage maritime

Suite de notre petit lexique de langage maritime. Liste non exhaustive.

**BER** n. m. Berceau sur lequel repose la quille d'un navire en construction ou sur lequel repose un bateau quand on le sort de l'eau pour le caréner par exemple.

**BISQUINE** n. f. Navire de pêche à voile se caractérisant par une voilure importante pour son tonnage. Les bisquines étaient les voiliers de la Manche et les derniers exemplaires de ce type de navire ont constitué la flotte de pêche de Cancale. Ces bateaux servaient souvent de « chasse-marée ». Nous verrons ce mot plus loin.

**BORDER** v. tr. Amener une voile le long du bord en tirant sur l'écoute. Par extension border une écoute c'est la raidir.

**BRISANTS** adj. m. Désigne des rochers sur lesquels la mer se brise (ex. « s'échouer sur des brisants »).

**BRISE LAME** n. m. Ouvrage en pierre ou en ciment dont le rôle est de protéger le plan d'eau du port en brisant la houle .

**C** La lettre « C » dans le code international des signaux est un pavillon constitué de cinq bandes horizontales d'égales largeur, bleues et blanches. Hissé seul il signifie « OUI ».

**CABESTAN** n. m. Mot dérivé probablement du latin « capistare » qui signifie lier, enchevêtrer et que l'on a longtemps écrit « caprestan ». Le cabestan est un treuil vertical, installé à bord ou à terre, sur lequel on enroule une chaîne ou un câble pour effectuer des mouvements de force. Ne pas confondre avec le guindeau qui lui

est horizontal et sert uniquement aux mouvements des chaînes d'ancres. Initialement mû à bras, le cabestan est aujourd'hui électrifié.

**CAP** n. m. Mot venant du latin « caput » qui signifie tête. Le cap est une pointe de terre qui s'avance dans la mer. Nous marins, disons plus couramment « pointe ». A l'époque où l'on naviguait principalement à vue, on allait de cap en cap (d'où le mot de « capotage » devenu cabotage). En navigation le cap désigne la direction dans laquelle on désire faire avancer le bateau un fois la route établie.

**CAPE** n. f. Mot ayant la même origine que « cap ». Prendre la « cape » c'est prendre le vent par le travers avec le foc à contre. Le bateau dérive ainsi lentement sous le vent. La cape courante consiste à avancer lentement en rendant la grand-voile propulsive tout en gardant le foc à contre. La cape sèche consiste à rester sans voile et à maintenir le bateau le plus possible le vent de travers.

**CAPELER** v. tr. Attacher quelque chose avec un cordage. Mettre son gilet et le fixer correctement.

**CAPEYER** v. tr. Mot peu employé. Signifie se tenir à la cape.

**CARENE** n. f. C'est la forme de la coque dans l'eau. La partie immergée que l'on nomme aussi œuvres vives sur laquelle les coquillages et les algues s'accrochent et ralentissent le navire.



## ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT DE MESCHERS

3 route des Salines - 17132 Meschers s/Gironde - **05 46 02 34 79** - [aupm@wanadoo.fr](mailto:aupm@wanadoo.fr)

AUPM Association loi 1901 n° W174000116

**Adhésion 2015 : pour un adhérent 25 € (40 € pour un couple)**

- Je renouvelle mon adhésion       Chèque       espèces  
 J'adhère pour la 1<sup>ère</sup> fois

**Bateau :**     oui     non      **si oui :**     voilier     moteur

Nom : ..... Prénom : .....

E-mail : ..... Tél. fixe : .....

Tél. mobile : .....

Résidence principale et postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Résidence secondaire : .....

Code postal : ..... Ville : .....

*Date et signature :*

Pour recevoir la Gazette par Internet, merci d'indiquer votre adresse e-mail et de donner votre accord :

- OUI     NON

**Adresser à l'Association des Usagers du Port de Meschers accompagné de votre chèque.**